

cette Capitale , par la diminution qu'il a faite de deux sols sur le prix de la mesure d'un pot d'huile , & par la suppression entiere de la Ferme du Savon , a fait défenses à tous ceux de sa Maison de ne lui recommander aucune personne pour être mis en possession de quelques Charges , ayant resolu de n'en disposer qu'en faveur de ceux qu'il reconnoîtroit lui-même en être les plus dignes ; ce Pontife a pareillement défendu qu'on n'eût à lui présenter aucune Requête , sous peine de sa disgrâce ; & le Cardinal Salviati l'ayant exhorté dernièrement à donner l'habit de Prélat à l'Abbé Antinori neveu du Pape ; S. S. lui répondit que pour le present Elle ne feroit rien en sa faveur , & qu'Elle ne l'avanceroit dans la suite qu'à proportion de sa bonne conduite. Le Prêtre de Ste. Marie in Aquiro , qui avoit été pendant plusieurs années Confesseur du Pape lorsqu'il étoit Cardinal , vient d'être reçu en la même qualité par ce Pontife , que l'on dit être d'intention de prendre à son service tous ceux qui y avoient été pendant son Cardinalat.

XI. La Maison du Pape a déjà été formée en partie , & voici ceux qui ont été nommés par S. S. pour en remplir les différentes fonctions : Le Cardinal Banchieri a été déclaré son Secrétaire d'Etat , & cette Eminence reçut quelques jours après la Croix de l'Ordre de Malthe , que l'Ambassadeur de la Religion lui étoit venu remettre avec beaucoup de ceremonie de la part du Grand Maître ; le Cardinal Corradini fut aussi déclaré son Grand Pénitencier ; le Cardinal George Spinola , Préfet de la Signature ; l'Avocat Pefari , son Auditeur ; Mr. Valenti , Daire ; Mr. Riviere , Secrétaire de la Consulte ; Mr. Albani , son Aumônier , Mr. Spinelli Internonce à *Bruxelles* , son Maître de Chambre ; le Docteur Lepati , son Medecin ; & Mr. Ciampoli , Medecinde